

Saint-Estèphe

Dès avant l'époque gauloise, le pays de *Saint-Estèphe* était déjà habité puisqu'on y trouve des monuments mégalithiques, tel le dolmen de la *Boucharderie*, et il ne cessa jamais de l'être. *Ausonne*, alias *Ozone*, envoyé par saint *Martial* évangéliser la contrée, ne pouvait négliger ce centre situé aux portes (15 kilomètres) de la ville d'*Angoulême* où il établissait son siège épiscopal. Cette région dut donc être une des premières à recevoir son enseignement.

Cette paroisse, dont la cure était à la collation de l'évêque d'*Angoulême*, fit partie du nouveau royaume des *Wisigoths* jusqu'à l'arrivée des *Francs*. N'être plus soumis à des hérétiques et ainsi échapper à des persécutions et tracasseries incessantes était désiré de tout *Angoumois*. Ce vif désir donna même naissance à une curieuse légende selon une tradition ecclésiastique, à l'arrivée de *Clovis* sous les murs d'*Angoulême*, ceux-ci, comme à *Jéricho*, tombant d'eux-mêmes, donnèrent entrée dans la ville à ce nouveau *Josué* venu pour délivrer le pays du joug des *Ariens*.

Saint-Estèphe connut les *Maures*. ils avaient envahi toute la contrée et même après leur défaite dans la plaine de *Poitiers*, des bandes d'*Arabes* restant dans le pays y firent souche. Des surnoms, très caractéristiques, passés en patronymes, principalement à *Sigogne* et à *Dirac* témoignent du fait.

Les *Sarrazins* n'étaient pas seulement des conquérants, mais aussi des propagandistes leur but n'était pas seulement d'accroître leurs possessions territoriales, mais, et avant tout, d'anéantir le *Christianisme*. L'église de *Saint-Estèphe* dut donc être mise à mal par leur conquête et il faut attendre la fin du Xe ou le début du XIe siècle pour trouver sur le sol de cette paroisse trace d'une construction religieuse.

Au XIIe siècle, par le mariage d'*Eléonore* de *Guyenne* avec *Henri* de *Plantagenet*, l'*Angoumois* passe aux rois d'*Angleterre*, eux mêmes vassaux du roi de *France*. *Adhémar*, alias *Aymar* de *Guyenne*, se révolte contre l'*Anglais*. *Richard Cœur de Lion* prend alors *Angoulême* et rétablit le pays dans son obéissance. Mais *Philippe-Auguste*, appelé par *Aymard* se jugeant seul maître du royaume et le montrant, remit son allié en possession de cette ville et força l'*Anglais* à signer une paix dont l'église de *Saint-Estèphe* ressentit les effets; un chantier fut ouvert en ses murs pour exécuter des travaux considérables que nous retrouverons tout à l'heure.

Mais avec le XIVe siècle la guerre de *Cent ans* ramène en *France* une ère de troubles. En 1345 l'*Anglais* s'empare d'*Angoulême*. Cette ville, après bien des péripéties, est cédée au vainqueur par le malheureux traité de *Brétigny*, en 1360. En 1372 les *Angoumoisins* expulsent l'*Anglais* de leur ville et en ouvrent les portes à *Charles V*. Cet heureux événement a son contrecoup immédiat dans notre église. A ce moment, dernier tiers du XIVe siècle, des travaux considérables y sont entrepris. Nous verrons plus bas l'importance des remaniements alors réalisés.

Avec le XVIe siècle surgirent les *Guerres de Religion*. Le pays d'*Angoulême* en fut un des principaux théâtres. *Calvin*, venu dans la contrée, apporter la nouvelle doctrine, après avoir résidé à *Angoulême*, est obligé de se réfugier dans le voisinage de *Saint-Estèphe* aux grottes de *Roche-Corail*, en la paroisse de *Trois-Palis*, d'où il continue ses prédications et soutient ses adeptes dans leur rébellion contre l'*Eglise* et l'*Etat*, contre le *Pape* et le *Roi*.

Ce fut une époque de grande désolation pour tout le pays. Tous les jours les *Calvinistes* se livraient à de nouveaux sévices chaque jour c'était des pillages d'églises. *Aubeterre* est mis à sac et l'abbaye de *La Couronne*, tout proche, est saccagée de fond en comble par deux fois. *Saint-Estèphe*, dépendance de l'évêque ennemi des hérétiques, ne pouvait être épargné. L'église, dans laquelle s'étaient retranchés les soldats du parti adverse, fut sévèrement bombardée, probablement en 1370, lorsqu'après le départ de l'armée royale les *Huguenots* reprirent les villes et les villages qu'ils avaient perdus au cours, de la campagne précédente. Installés dans le cimetière s'étendant au sud et dans les maisons

situées vis-à-vis de la façade occidentale, leurs faucons criblèrent le monument de projectiles, dont nombre trouant la maçonnerie, allèrent, à travers le chœur et la nef, frapper le goutterot septentrional¹.

Ce bombardement intense, dont les cicatrices sont encore visibles, secoua terriblement l'édifice et sous cet ébranlement général les murs latéraux, les goutterots, déversèrent à la coupole, sous le clocher, une des trompes fut mise à mal et le doubleau du milieu de la nef se disloquant, menaça de choir et d'entraîner le berceau dans sa chute. Plus bas nous verrons les remèdes apportés pour panser ces graves blessures.

Dès le principe, était au midi de l'église un presbytère accolé au goutterot méridional de sa première travée, et au même aspect, s'étendait alors le long de la seconde travée et du chœur un cimetière. Mais ce dernier ayant été désaffecté, probablement à la suite de sa profanation par les *Calvinistes*, le curé le convertit en jardin et, sous *Henri III*, il reprit le presbytère, l'agrandit et le champ des morts fut transporté au couchant. La date de la reconstruction nous est donnée par l'entrée majestueuse de son jardin sous un bel arc de l'époque encore existant, par celle des contreforts de la face *Nord* que le presbytère remplace en partie au *Sud* et certaines restaurations que nous trouverons au cours de notre visite du monument. Mais ce nouveau presbytère, transformé depuis, affreuse venue, sans caractère, priva l'église d'air et de lumière, il fut ainsi la cause directe de cette moisissure verte dont, enfin les *Monuments Historiques* ont débarrassé l'édifice. Ne nous réjouissons pas trop; cette infecte robe de *Nessus* reprendra bientôt sa place. La cause de son envahissement et de sa ténacité existe toujours. L'ancien presbytère devenu maison privée, transformé, reconstruit sans style est encore là. La municipalité ayant refusé tout subside pour son acquisition et sa suppression.

La gangrène ne se guérit que par l'amputation, le reste est frais inutile.

Description - Intérieur

A l'intérieur, l'église de *Saint-Estèphe* présente une nef de deux travées, une travée servant de base à un clocher et un chœur au chevet plat, autrement dit rectiligne.

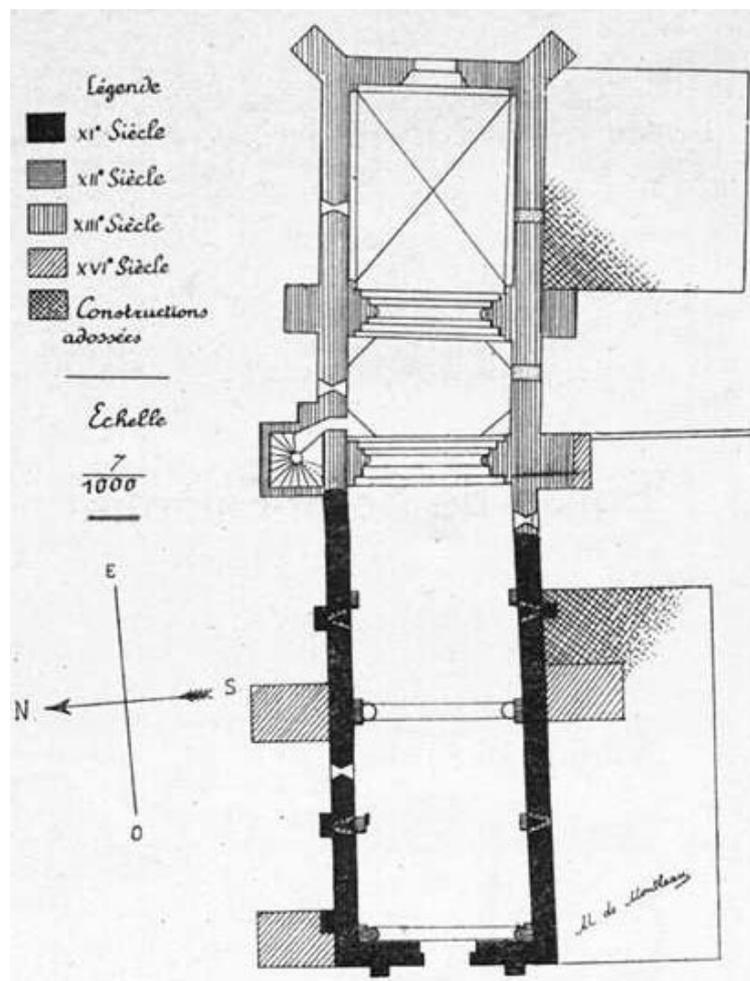
L'appareil des murs de la nef (0.80m d'épaisseur) est un moëllonnage fait de petits éléments posés en lit réguliers. Dans le principe, cette nef, de mêmes dimensions qu'aujourd'hui, devait se terminer à la base du clocher actuel par une abside, ou, plus vraisemblablement, par un chevet plat, disposition très usitée dans la contrée, dont l'arc d'entrée portait un mur-clocher marqué par un renforcement de l'appareil. Le vaisseau était éclairé de chaque côté par trois fenêtres étroites et plein cintre percées dans les murs *Nord* et *Sud*. A la seconde travée le glacis inférieur de l'une d'elles apparaît au goutterot septentrional. A la travée précédente, au même aspect se voient, au niveau de ce glacis, les premières assises du piédroit occidental d'une autre fenêtre. Quant à la troisième, visible à l'extérieur, elle est masquée par le pilier portant le doubleau établi postérieurement entre les deux travées.

Primitivement cette nef n'était pas voûtée, mais simplement couverte d'une charpente apparente et formait une travée unique. A la première période du roman finissant, à cheval sur ce dernier et le gothique à ses débuts, afin de diminuer les risques d'incendie, peut-être remplacer la charpente brûlée pendant les guerres de *Richard Coeur-de-Lion* et aussi s'abriter contre les rigueurs des saisons, on voulut donner à l'édifice un berceau en maçonnerie. Pour l'asseoir on divisa le vieux vaisseau en deux parties égales par un doubleau en tiers point reposant sur des colonnes étayées à l'extérieur par des contreforts montant aux naissances de l'arc, mais cet étalement nécessaire, après le remaniement au XVIe siècle du système d'épaulement ne laissa nulle trace apparente. Dans chacune des deux travées

¹ Quand on aura lu le passage suivant du récit de *Pardou de Jarrige* relatant l'attaque de *Saint-Yriez* par *Anne de Lévy*, en mars 1591, on ne s'étonnera plus de ce qu'un boulet plein, et par conséquent ne pouvant éclater, ait pu traverser un mur en s'y pratiquant un chemin, comme à l'emporte pièce et aller frapper le mur d'en face. Voici le passage: "*Le premier coup tiré frappa en haut de ma maison et au grenier d'y celle et ayant percé la muraille dudit grenier vint percer la butte de la cheminée; toutes foyz ayant fait le trou ne put passer dans y celly, mais tomba dans le dict grenier mesme*".

(*H. B. de Montégut*: Journal historique de *Pardou de Jarrige*. Bull. Arch. et Hist. de la *Charente*, an. 1866, p. 261). D'ailleurs la dernière guerre nous a laissé de nombreux exemples d'obus traversant les murs sans éclater en y faisant un trou comme à l'emporte pièce. - Le projectile du faucon pesait 1 liv. 1/2 et à la faible vitesse initiale de 300m. à la seconde pouvait développer une force vive de plus de 3 tonnes à environ 200m.

ainsi constituées, les goutterots, jugés par trop faibles, avec leur 0.80m d'épaisseur pour recevoir la voûte, furent doublés d'arcs brisés portés par des pilastres unis, couronnés d'impôtes chanfreinées. En élevant cette arcature nul compte n'a été tenu des ouvertures préexistantes. Celles-ci, aveuglées par les arcs appliqués aux murs, furent remplacées par de nouvelles fenêtres au cintre très légèrement brisé, ouvertes plus bas dans les parois latérales.



De crainte de fatiguer le vieux mur-pignon occidental en lui imposant une charge imprévue, la tête du berceau ne reposa pas sur lui, mais sur un arc bandé, 0.15m environ, en avant de lui et complètement indépendant. Assise de la sorte, la voûte obtura une petite fenêtre ouverte sous la charpente au sommet du pignon de façade.

Cette mise en œuvre d'un arc porteur de la tête du berceau en avant des pignons auxquels d'ordinaire il est accolé comme à *La Couronne* (église paroissiale) ou dans les collatéraux de *Châteauneuf-sur-Charente*, se retrouve soulageant du poids de la voûte, dans nombre de monuments de la région. Survivance d'une coutume de charpentier, elle est absolument rationnelle. Cet arc remplace la ferme de charpente mise là pour recevoir les pannes, éviter l'échauffement de leur bout portant et la désagrégation des rampants des pignons, le plus souvent montés en blocage et par conséquent ne pouvant résister au travail continu imposé par le frottement incessant dû à la dilatation des bois ou aux flexions de la charpente dans le vent.

Aussi trouve-t-on cette disposition un peu partout en *France* pendant toute la période romane. Ainsi voit-on cet arc à *Riom* (*Auvergne*), à la fin du Xe siècle et dans nombre d'autres édifices. Les églises de *Souigny* (*Loir-et-Cher*) et de *Sennely* (*Loiret*), couvertes d'une charpente apparente, ont conservé le vieux système de la ferme placée en avant du pignon pour recevoir les pannes. La bonne tenue du pignon était du reste l'objet d'un soin particulier. Nous en trouvons une preuve à *Saint-Estèphe* même où ce mur avait dès l'origine, avant même la construction de la voûte, 0.11m de plus d'épaisseur que les murs latéraux. Pour le raidir on l'avait même monté jusqu'au-dessus du tout; cette partie dominante formait tas de charge.

Les chapiteaux, simplement épannelés couronnant les colonnes, supports de cet arc, sont romans de galbe et de proportion. L'ensemble est donc contemporain du doublement des goutterots. Les travaux exécutés au XIIIe siècle, dont on va voir le détail, enterrèrent de 0.40m les bases de ces colonnes.

Les supports du doubleau du centre de la nef devaient, dans le principe, être des colonnes semblables à celles-ci. Mais, nous l'avons vu, lors des *Guerres de Religion*, à la suite de l'ébranlement occasionné par le bombardement de l'église, les goutterots venant à déverser à l'extérieur, le doubleau, près du pignon, se déforma et celui du milieu de la nef se disloquant, fit craindre une ruine imminente de tout le voûtement. On se hâta alors de caler les murs par de forts éperons enfermant dans leur masse les contreforts primitifs et arrêtant tout déversement. Sous le doubleau rompu de la nef fut bandé un arc en plein cintre assis sur de gros fûts enrobant les colonnes primitives dont on aperçoit encore le tailloir des chapiteaux. Entre ce plein cintre et l'arc primitif en tiers point fut coulée

une fourrure calant les claveaux de l'ancien doubleau. Les corniches étroites, couronnant ces gros fûts en remplacement des chapiteaux et le profil du nouvel arc indique bien la seconde moitié du XVI^e siècle comme époque de cette restauration.

A l'Est du support méridional de cet arc de secours, par conséquent ouvrant sur l'ancien cimetière, est une porte en plein cintre aujourd'hui étoupée. Elle mesure 0.80m de large sur 1.58m de haut sous clef, trop basse pour livrer passage à un homme de taille moyenne, c'était la porte des morts. Selon une croyance superstitieuse, naguère très répandue, lors d'un enterrement entrer par la même porte que le mort portait malheur. Celui qui l'aurait fait était sûr de mourir dans l'année. Aussi était-ce soigneusement évité. Pendant que l'assistance gagnait le cimetière par les grandes portes, les porteurs faisaient passer le défunt de l'église au champ des morts par une petite ouverture spécialement réservée à cet effet. Cette porte des morts se retrouve un peu partout en *France*. Elle nous a été signalée en *Bretagne*, en *Alsace*, en *Provence*, etc. Nous la trouvons dans l'*Hérault*, à *Saint-Jacques-de-Thomièr*; en *Auvergne*, à *Royat*; à *Messeix*, canton de *Bourg-Lastic*. Basse, étroite, elle ne pouvait livrer passage qu'au cercueil. Dans cette dernière localité cette pratique était encore en usage au commencement du XIX^e siècle.

Au-dessus de cette porte des morts, légèrement à l'Est, est une fenêtre en tiers point. Elle est aujourd'hui aveuglée par l'ancien presbytère agrandi après coup.

Dans la voûte de la nef, au *Sud*, près de la tour actuelle, fut réservée dès l'origine, à la fin du XII^e siècle, une ouverture, étoupée de nos jours, donnant accès sur son extradoss et permettant, en le suivant, d'atteindre, pour l'entretien de la sonnerie, le mur-clocher mentionné plus haut.

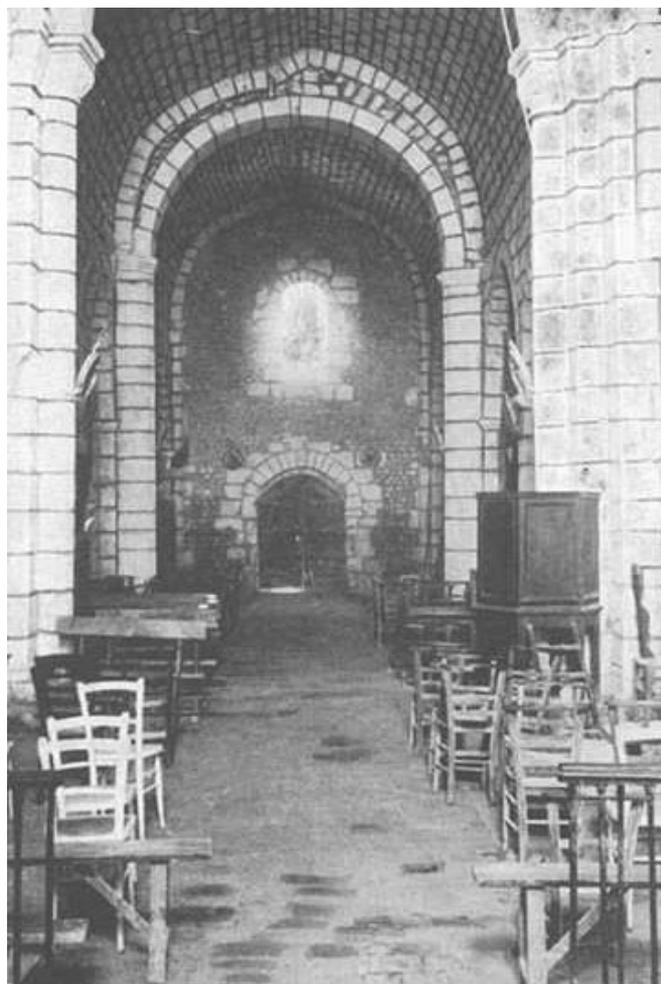
Peu après le voûtement de la nef, peut-être sous *Philippe-Auguste*, lorsqu'il eut définitivement chassé l'*Anglais* d'*Angoulême*, remit *Aymard* en possession de cette ville et ainsi rendu la paix à toute la contrée, soit pour rétablir la partie orientale de l'édifice ruinée dans des circonstances ignorées, soit plutôt pour agrandir l'église et répondre ainsi à un accroissement de la population; au XIII^e siècle, ce monument du XI^e siècle, voûté à la fin du XII^e siècle, fut allongé à l'*Est* de deux travées rectangulaires. La première, surmontée d'une coupole sur trompe, percée d'un œil large pour le passage des cloches. Les murs latéraux de cette travée sont renforcés d'un arc formeret à double rouleau.

A la suite du bombardement du XVI^e siècle le rouleau supérieur du formeret septentrional joua comme en témoigne la réparation faite avec les trois claveaux à longue queue se remarquant à la base de la branche orientale de cet arc, où ils remplacent des claveaux extradossés d'autrefois semblables à ceux encore en place. Cette troisième travée, continuant la nef, figure la croisée de transept qui n'a jamais existé ni même été projeté mais à l'instar de ses similaires, elle est encadrée d'arcs puissants. Leur triple rouleau en tiers point repose, l'inférieur sur des colonnes cylindriques au fût lisse et au chapiteau roman, époque affirmée par la sculpture de leur corbeille et la forme rectangulaire de leur tailloir, les autres sur de simples impostes chanfreinées.

Du côté de la nef, le rouleau supérieur semble avoir été monté en même temps que le dernier arc appliqué aux goutterots, comme leurs sommiers communs paraissent en témoigner. Il n'en est rien. A un examen minutieux on sera frappé de la différence d'épaisseur des claveaux de l'un et de l'autre. Les deux sommiers sont pris dans la même pièce, à l'arc de tapissement les claveaux sont d'une épaisseur bien moindre, qu'au rouleau du doubleau, ce qui les différencie complètement. Dans le principe à la place de cette travée sous coupole était le chœur primitif. L'arc d'entrée de celui-ci, portant la tête du berceau, avait été monté en même temps que les arcs de tapissement. Cela explique les sommiers communs. Lors de la construction de la travée sous coupole, il fallut une base capable de résister au poids de la tour projetée. A cet arc léger, conçu pour porter un simple mur-clocher ajouré de baies pour loger les cloches, en fut substitué un autre constituant le troisième rouleau d'un arc robuste avec lequel il fit corps. Les sommiers primitifs furent conservés et sur eux fut montée l'archivolte existant aujourd'hui. Forcément celle-ci dut épouser la courbure et l'élévation du nouvel arc auquel elle était accolée. Ainsi ne put-elle pas atteindre le sommet du berceau de la nef. Entre elle et lui on fut amené à mettre une fourrure pour caler la tête de la voûte respectée au cours des travaux. Il est à remarquer que pour raidir la base de l'arc primitif qui devait suffire à porter à lui seul le

pignon-clocher, les goutterots de la travée précédente avaient été maçonnés non plus en simple moëllonnage, mais en bonnes pierres de taille.

Dans la travée sous coupole, s'ouvre dans la paroi septentrionale une porte de plein cintre donnant accès à l'escalier montant au beffroi. Son seuil, disposition se retrouvant à *Rouillet*, est exhaussé au-dessus du pavé de l'édifice; ici il est 1.70m du sol. Le clocher, en cas d'attaque, était regardé comme le dernier réduit d'une défense possible. Et, en effet, au XVI^e siècle, on résista dans cet escalier le long de ses degrés se voient, ouvertes hâtivement de petites embrasures pour pétrinal, sorte d'arquebuses courtes réservées à la cavalerie. La porte est bien en place, mais l'escalier a été remonté comme l'attestent, à son départ, des collages et des remaniements évidents.



A la paroi méridionale se remarque une autre porte. Amortie à l'intérieur de l'église en un arc surbaissé, elle est à l'extérieur d'un beau tiers point. Elle s'ouvrait sur l'ancien cimetière. C'était la porte des vivants, celle par où les assistants à un enterrement allaient au champ des morts, pendant que le corps du défunt était glissé par l'ouverture vue précédemment.

Le goutterot méridional de cette travée est criblé de traces de boulets ayant traversé la maçonnerie. Ces projectiles étaient évidemment destinés à la porte qu'ils devaient enfoncer. Des traces semblables peuvent être relevées autour de toutes les portes de cette église.

Dans la partie élevée au XIII^e siècle, les murs ont seulement 1 mètre d'épaisseur. Ils auraient été incapables de supporter le poids d'un berceau roman, mais la coupole et le nouveau système de voûtement sur croisées d'ogives en ramenant l'effort à la verticale ou sur quatre colonnes permettaient, d'économiser la maçonnerie des murs.

Sur le chœur le dernier rouleau de l'arc y donnant accès est chanfreiné.

Ce chœur est couvert d'une voûte dite "angevine" dont l'usage est commun dans

tout l'Ouest au Sud de la Loire. Les branches d'ogives portent, entre deux tores une plate-bande qui se poursuit sur les colonnes les supportant. Les plates-bandes poussées verticalement sur les fûts caractérisent les monuments de l'époque de transition. Elles se rencontrent dès la fin du XII^e siècle à *Saint-Martin-des-Champs* de Paris, à *Noël-Saint-Martin* (Oise), aux portails de *Château-Landon* (Seine-et-Marne)². Les colonnes sont couronnées de chapiteaux de proportions et de décoration déjà gothiques. Ils sont cependant bien contemporains de ceux sur lesquels reposent les grands arcs de la travée sous clocher, puisqu'ils sont taillés dans le même bloc de pierre que la corbeille portant le rouleau supérieur de l'arc de communication. Nous avons donc depuis la nef une construction homogène du début du XIII^e siècle. Ne nous laissons pas surprendre par le tracé polygonal des taillonnages des chapiteaux du chœur ni par leur décoration. Dès la fin du XII^e siècle à *Chadenac*, dans ce même département de la Charente, on sculptait des octogones réguliers³ et dès le milieu du XIII^e siècle la

² C. Enlart: Manuel d'Architecture française, t. I, 1^{ère} partie, p. 357.

³ C. Enlart ouv. cité, p. 395-396 dit que le tracé polygonal des taillonnages apparut à la fin de la période de transition entre le roman et le gothique.

décoration de feuilles de chêne deviendra commune. A *Saint-Estèphe* nous en avons un des premiers exemples.

A une époque indéterminée, peut-être au moment des guerres anglaises où *Angoulême* fut prise et reprise par les *Anglais*, la paroi orientale du chevet fut mise à mal. Ses deux angles, avec à l'intérieur leur colonne et les départs de la voûte, restèrent debout, mais non intacts. Ils eurent fort à souffrir. Un claveau de chacune des branches du doubleau terminal débordé sur la paroi du fond et affirme une reprise certaine. Entre les deux angles le mal fut plus grand. Le mur fut complètement remonté, vraisemblablement à la fin du règne de *Charles V* époque où après s'être imposé à l'*Europe* entière notre roi sut, par sa prudente administration, rendre au pays un regain de prospérité. Le mur entre les deux colonnes d'angle atteste une reprise indubitable. Le matériau entré dans sa constitution est huché au taillant et les joints sont en désaccord entre eux d'autre part la pierre mise en œuvre aux goutterots et celle près des colonnes d'angle est au contraire soigneusement parée à la laie. De toute évidence nous avons là deux campagnes distinctes et une construction hâtive au centre de ce mur de chevet.

A remarquer, la baie perçant ce mur. Son arc en tiers point est outrepassé, rappelant encore l'*outré passemerit* de certains arcs romans. Cette baie a été allongée par le bas. Dans le principe elle ne comprenait que le haut de l'ouverture et s'arrêtait à l'imposte où se voient dans les montants les arrachements laissés par la pierre d'appui. De ces demi-fenêtres il en existe de nombreux exemples, entre autres à Montferrand, près de Clermont (Puy-de-Dôme). Le nouveau glacis inférieur reporté plus bas comprit dès lors trois pierres dont les deux extrêmes portent chacune une large niche. Creusées trop près des piédroits, elles ne peuvent avoir servi au logement de meneaux pour le fenestrage, mais pourraient être modernes et avoir reçu des poutres soutenant une soupente destinée à dégager la sacristie installée derrière l'autel dès le début du XIXe siècle.

Poussée sur chaque piédroit de l'ouverture ainsi allongée est un mince boudin formant colonnette, dont le chapiteau posé au-dessous des arrachements de l'ancienne pierre d'appui, accuse l'extrême fin du XVIe siècle. D'ailleurs, tout à l'heure, à l'extérieur nous chercherons à établir la date à laquelle ont été exécutés tous ces travaux.

Le chœur était éclairé de trois fenêtres percées en plein cintre, une dans chaque panneau de maçonnerie. D'abord dans le mur oriental une dont nous venons de voir la transformation. Puis une au *Midi*, cachée actuellement par une mauvaise toile. On en aperçoit cependant le plein cintre, elle semble être d'un roman finissant. Quant à celle du *Nord* elle a fortement été remaniée, son plein cintre surélevé et son appui abaissé. Ces reprises incontestables sont très apparentes à l'extérieur.

Dans le mur septentrional est un placard dont l'ouverture en tiers point est veuve de son huis et dans le méridional est une petite piscine avec puits perdu pour évacuer les eaux d'ablutions. Par sa forme et la mouluration l'encadrant elle se date du XIIIe siècle et avec elle, forcément la paroi la contenant. Enfin, à côté, sous un arc surmonté d'une corniche du XVIIe siècle une porte aujourd'hui étouffée, donnait accès à une sacristie élevée à cette époque et convertie de nos jours en maison particulière.

Nous l'avons vu, le sol de la nef a été surélevé de 0.40m. Nous trouvons la cause de ce remblayage dans les travaux du XIIIe siècle. Ils auraient remplacé et prolongé un chœur exhausé de trois marches. Il fallait donc affouiller l'ancien sol du chœur pour le mettre au niveau de la nef ou remonter celui de cette dernière. Mais dans le premier cas on risquait de découvrir les tombes des desservants. Il parut donc à la fois plus simple et plus décent de relever le sol de la nef jusqu'au niveau du chœur. Cette opinion est renforcée par le fait suivant malgré le remblai de 0.40m sous lequel sont enterrées les bases des colonnes primitives de la nef, on constate une pente continue du dallage actuel de 0.10m depuis l'entrée jusqu'à la travée sous le clocher. L'exhaussement du chœur sur la nef aurait donc été de 0.50m.

Les fûts de colonnes portant le rouleau inférieur de l'arc donnant accès à la travée sous le clocher sont ceux de l'ancienne entrée du chœur primitif. Leurs bases sont trop larges pour leur dés actuel.

Les travaux d'allongement de l'église ont laissé leurs traces, non seulement dans l'appareillage des murs, mais encore dans leur alignement comme il est facile de s'en rendre compte d'après le plan ci-joint.

Extérieur

A l'extérieur, la façade occidentale, en blocage de petits éléments disposés en lits réguliers, se compose d'un simple mur surmonté d'un pignon complètement nu. Dans ce dernier s'ouvrait un peu ~ au-dessous de son sommet une baie rectangulaire aujourd'hui aveuglée par le berceau de la nef, mais dont tous les éléments sont encore en place. Cette forme rectangulaire donnée à une ouverture dans un édifice roman marque une haute époque. Plus bas, est une fenêtre à l'archivolte légèrement brisé et au rez-de-chaussée une porte dont le plein cintre est doublé à l'intérieur d'un second arc de même courbure. Ce mur-pignon (0.88m) d'épaisseur a été surélevé de 1.10m. Dans le principe son faîte était à 0.50m au-dessus de la fenêtre haute et dominait le couvert primitif, disposition existant encore à l'Est de l'église où la toiture reste en contrebas du pignon oriental. Le mur-pignon était raidi par cette surcharge et le f faitage, partie toujours délicate dans un édifice, était abrité des coups de vents. En pays de montagne, comme en *Auvergne*, à *Orcival*, par exemple, le pignon occidental domine de beaucoup la toiture de façon à la garantir contre les rafales du couchant.

Au-dessous de la retombée du pignon se voit, encore en place à chaque angle, la corniche arrêtant les rampants primitifs. Plus haut est une seconde corniche et au-dessous d'elle deux médaillons du XVI^e siècle, aux têtes énigmatiques. Figurent-elles, au *Midi*, le *Soleil* aux rayons bienfaisants, et au *Nord* la Lune, astre de la nuit, représentation chère à cette époque?

Autour de la porte occidentale se remarquent de nombreuses traces du bombardement du XVI^e siècle.

Cette façade est épaulée au *Sud* par l'ancien presbytère du XVI^e siècle daté à sa face orientale par une large corniche à cavet d'un type en usage dès 1550. Ce presbytère a bouché seulement une fenêtre du XIII^e siècle. Le côté *Nord* de la première travée de la nef a eu ses fenêtres aveuglées par les travaux du XIII^e siècle qui n'en ont pas ouvert d'autres. C'est donc vraisemblablement dès cette époque que le presbytère a été accolé à ce côté méridional de l'église.

La bonne tenue de l'angle *Nord* de cette façade occidentale est assurée par un massif éperon en pierre de taille au ressaut arrêté par un larmier en cavet. Un larmier semblable est au bas du glacis amortissant son sommet: A son parement oriental se voit la trace du contrefort primitif englobé en lui.

La face septentrionale en blocage d'éléments petits et régulièrement posés, a été surhaussée les modillons ayant reçu l'entablement primitif sont toujours en place. Dans cet exhaussement, en moellons équarris, ont été réservés des jours d'aération dont les montants, le linteau et la pierre d'appui sont simplement chanfreinés. Il est couronné de la corniche à large cavet notée au presbytère et dont la présence place cet ensemble de travaux à la même époque. Au-dessous du vieil entablement sont, étayant le goutterot, deux contreforts droits au sommet amorti par un glacis sans larmier. Ce sont les contreforts primitifs, originellement au nombre de trois. Celui de l'angle a été absorbé par l'éperon épais du XVI^e siècle et s'y devine encore. Au-dessus de ces contreforts sont d'étroites baies étouppées dont nous avons parlé lors de la visite de l'intérieur.

Pour le plein cintre monolithe, taillé dans une seule pierre, il est une preuve de l'ancienneté des ouvertures ancienneté confirmée d'ailleurs par leurs proportions. Les fenêtres rappellent beaucoup celles du plein cintre monolithe de *Mareau-au-Bois (Loiret)* et celles de *Saint-Mesmin (Loiret)* datées du XI^e siècle. A la suite du bombardement de l'édifice par les *Calvinistes* les murs avaient été déversés; pour les maintenir, un robuste éperon, semblable à celui de l'angle septentrional de la façade, a été monté entre les deux contreforts primitifs dont la situation au-dessous des fenêtres est assez rare. Cet éperon, comme son congénère de l'angle *Nord-Ouest*, doit enrober un contrefort mis là au XIII^e siècle pour buter le doubleau primitif du milieu de la nef.

Après le deuxième contrefort roman le mur est maçonné, comme à l'intérieur, en pierre de taille pour renforcer le pied de l'axe portant le pignon clocher qui s'élevait immédiatement après. La charpente de la toiture de la nef date des restaurations du XVI^e siècle. Plus élevée que celle qui l'avait précédée, elle est d'un travail soigné, toutes ses pièces sont chanfreinées avec réserve de carré à chaque assemblage.

Lors du remplacement du mur-clocher par une tour destinée à recevoir la sonnerie, on accola au nouvel édifice une tourelle rectangulaire contenant un escalier en vis pour desservir ce nouveau

clocher. Le degré de cette tourelle, comme le prouve son départ remanié, eut à subir une transformation dont nous ne pouvons fixer la date, mais certainement avant le XVI^e siècle. Pour assurer la base de la coupole ébranlée par le bombardement du XVI^e siècle et, en même temps, celle de cette tourelle servant de contrefort à cette dernière, on inserra, après coup, un contrefort droit dans l'angle formé par la rencontre des murs de la tourelle et de la nef. Cette consolidation fut complétée par un puissant éperon mis à l'angle *Nord-Est* de la base du clocher afin d'étayer le formeret qui à la suite de l'ébranlement avait faibli sous la coupole comme nous l'avons constaté à l'intérieur. Au mur septentrional de l'église les traces laissées par le bombardement du XVI^e siècle sont bien moins nombreuses que partout ailleurs dans l'édifice. A cet aspect les faucons de l'assaillant ont-ils été écartés du monument par les pétrinaux braquées dans l'escalier?

La paroi de la base du clocher et les goutterots du chœur lui faisant suite au delà de ce dernier éperon, sont en pierre de taille. On y remarque un lit de pierres plates formant cordon comme pour ceinturer tout l'ensemble. L'éperon étayant l'angle *Nord-Est* de la tour est seul dans toute cette maçonnerie à ne pas avoir ce cordon. Cette absence marque sa postériorité.

La face du *Sud* du monument est semblable à celle du *Nord*. On y retrouve les mêmes détails de construction aux mêmes parties de l'édifice. L'une et l'autre ont donc été montées ensemble et retouchées ensemble. Pourtant au *Sud-Est* à signaler une grave reprise au contrefort épaulant l'angle *Sud-Ouest* de la base du clocher. Ce contrefort disloqué par le bombardement des *Calvinistes*, avait été enrobé dans un éperon épais. Celui-ci ayant lâché, vient d'être complètement repris dans le cours des derniers travaux et lors de cette reprise on trouva, dans la maçonnerie du XVI^e siècle le contrefort établi au XIII^e siècle pour appuyer l'angle *Sud-Ouest* du clocher alors en construction.

Les modillons d'entablement des faces *Nord* et *Sud* du chœur diffèrent de ceux très simples de la nef sont ornés de têtes ou de grotesques caractéristiques de l'époque de transition.

Au *Nord* et au *Sud*, les angles orientaux du chevet sont étayés de contreforts à ressaut, établis selon la bissectrice de ces angles. Ils les enrobent complètement, comme cela se pratiquait déjà au XII^e siècle à la façade occidentale de l'église de *Civray*, en *Poitou*, au transept de *Saint-Pierre* d'*Aulnay-de-Saintonge*, ou encore à celui de *Blanzac*, en *Charente* même, et tout voisin de *Saint-Estèphe*. Cette manière de disposer les contreforts d'angle devint absolument commune au XIII^e siècle et se rencontre un peu partout à cette date, à *Notre-Dame* de *Paris*, à *Reims*, à *Bonneval* (*Vosges*), à *Clermont*, en *Auvergne*, au chevet de la cathédrale. Elle n'est donc pas pour nous surprendre à cette époque.

Le contrefort de l'angle *Nord-Est* de ce chevet monte à deux assises plus haut que celui du *Sud-Est*. Cette différence de hauteur entre les deux a une cause naturelle: soutenir cet angle *Nord-Est* qui lors des attaques du XIII^e siècle avait eu plus à souffrir que son voisin. A la restauration des dégâts, à la suite des deux assises ajoutées à son sommet, son glacis fut repris. Mais, comme la mode du moment était aux grotesques, on crut devoir en asseoir un au sommet du nouveau glacis d'amortissement. Ainsi tout ce travail se trouve bien daté du XIV^e siècle, époque du règne des grotesques.

Quant au contrefort du *Sud-Est*, on le laissa dans l'état où le XIII^e siècle l'avait monté.

Chose à remarquer, sur le front du chevet le cordon de pierres plates signalé sur les goutterots, n'existe plus sauf près des angles où en sont encore les amorces. Cette absence partielle est une preuve incontestable de la reprise de la partie centrale de ce mur des chevet.

Sur le front oriental, à la naissance du pignon, règne une suite de modulons, posée horizontalement au niveau de ceux recevant sur les goutterots la retombée de la toiture, disposition uniquement ornementale usuelle en *France* pendant toute la période romane. Ainsi la trouve-t-on au chevet de *Foulanque* (*Oise*), au vieux croisillon méridional de l'île *Barbe* (*Lyonnais*), à celui de *Notre-Dame-du-Port* (*Auvergne*), à celui de *Saint-Etienne* de *Beauvais* (*Beauvoisis*), aux façades de *Jumièges* (*Normandie*), de *Chartres* (*Orléanais*), d'*Aulnay-de-Saintonge*, de *Blanzac* ou de *Rouillet* (*Angoumois*), etc...

On l'a vu, dans le principe, ce mur de chevet devait être ajouré d'une baie en plein cintre. Sa remplaçante actuelle, en tiers point, est surmontée d'un mince sourcil prenant naissance sur des motifs

absolument frustes aujourd'hui, et portant à sa clef un grotesque dont la facture accuse le X^{IV}e siècle. La fenêtre au-dessous doit donc être de cette date. Cette baie, montée pour sa partie haute dans le mur restauré, comme il a été dit, fut allongée après coup par le bas; le peu d'épaisseur de certaines feuilles de piédroits montrent que ceux-ci ont été prolongés en sciant les pierres déjà en place. A l'extérieur n'apparaît nulle trace de ce remaniement, mais celui-ci est daté par les moulures de la fin du X^{VI}e siècle ornant les petits chapiteaux des colonnettes signalées plus haut. Rien ici ne vient infirmer cette date déjà indiquée. A l'intérieur les colonnettes ont leur base à trois assises au-dessus de la pierre d'appui actuelle. Cette situation, un peu haute par rapport au niveau de cette dernière, ne serait-elle pas la preuve d'un nouvel allongement de cette baie à une époque plus récente, peut-être au moment de la reconstruction de la sacristie du X^{VII}e siècle, au moment où celle-ci vint obstruer, en partie, la fenêtre du *Midi*. Les assises basses du montant de l'ouverture n'étant pas au même aplomb que celles au-dessus semblent bien l'indiquer, le tiers point de la baie ne se produit pas entre deux claveaux dans un joint, comme il serait normal, mais dans une clef. Cette disposition est un des caractères typiques de l'école d'architecture du *Sud-Ouest*⁴.

Un clocher, élégante tour rectangulaire, domine l'ensemble du monument. Deux faces de sa souche, celles du *Sud* et de l'*Ouest*, portent une arcature aveugle de quatre éléments trilobés, disposés chacun sous un sourcil de l'époque romane. La face septentrionale compte seulement trois arcs trilobés, la toiture en pavillon de la tourelle d'escalier s'est opposée à l'établissement du quatrième élément de cette décoration. Quant au côté oriental, deux arcs trilobés, seulement, y figurent, les deux extrêmes de l'arcature. La toiture du chœur prenant la place des deux manquants en avait rendu l'établissement impossible. Cette réserve dans la décoration prouve que la voûte du chœur date de la construction de celui-ci, puisque son établissement avait été prévu lors de la construction du clocher.

Au-dessus de cet étage en vient un second ajouré aux quatre aspects d'un groupe de deux baies en tiers point, elles-mêmes subdivisées par une colonnette-meneau en deux lancettes ou trilobe brisé. Enfin couronnant le tout, une flèche conique au rampant imbriqué porte haut la croix de pierre qui la termine.

Sur la face orientale de ce clocher est, près de son angle *Nord-Est*, sous la baie géminée de l'étage supérieur, un retrait réservé dans la maçonnerie pour le logement de quatre marches descendant sur le couvert du chœur et facilitant ainsi la surveillance et l'entretien de cette toiture. Au X^{III}e siècle les passages, balcons et courrières sont nombreux dans un même édifice pour assurer le bon entretien de toutes ses parties. L'existence de ce degré milite donc encore en faveur de la date que nous assignons à la construction de cette tour, début du X^{III}e siècle, confirmée d'ailleurs par la présence d'arcs trilobés encore de facture romane, décoration très en faveur entre 1185 et 1215⁵.

Telle se présente aujourd'hui l'église de *Saint-Estèphe*. Dans la restauration dont elle vient d'être l'objet, où, lors du rejointoiement, tout a été respecté avec soin et mis à sa juste valeur, une seule chose est à regretter l'abominable verrue poussée au X^{VI}e siècle sur son flanc méridional et enlaidie au X^{IX}e, n'a pas disparu, *Economie* mal comprise, car elle sera cause de grands frais lors d'un nouvel envahissement de salpêtre engendré par le manque d'aération et de soleil. Seules des ouvertures à l'aspect du *Midi* peuvent prévenir de retour du mal. Par son entêtement à ne pas envisager l'avenir, la municipalité n'a pas agi en bon père de famille.

Elevée dans la première moitié du X^Ie siècle, voûtée à la fin du X^{II}e siècle, prolongée au début du X^{III}e, modifiée dans la seconde moitié du X^{IV}e, bombardée, presque ruinée, puis consolidée à la fin du X^{VI}e, l'église de *Saint-Estèphe* contient dans ses murs toute l'histoire de l'architecture du *Moyen-Age*. Elle dit la sagesse, la science, l'habileté des maîtres maçons du vieux temps auprès de qui nos contemporains vont encore s'instruire. Elle dit la foi des habitants de *Saint-Estèphe* qui l'ont voulu toujours plus belle. Elle dit enfin l'horreur des luttes entre *Français* d'où naissent seulement des ruines.

Et son magnifique clocher est une des parures de l'*Angoumois*.

⁴ *Camille Enlart*: op. cit., t. I première partie. p. 28.

⁵ Dates données par les travaux exécutés à *Notre-Dame-du-Port* de *Clermont-Ferrand* et à l'église d'*Issoire*.

Mobilier

Fonts baptismaux

Nous aurions dû parler de la cuve baptismale en décrivant la nef, car étant incrustée dans le mur septentrional de cette dernière, elle doit être considérée comme faisant partie de l'immeuble, mais, vu son antiquité, elle nous a paru mériter une mention particulière. Elles sont rares, en effet, les cuves baptismales de son âge.

Celle-ci est encore en service pour l'administration du sacrement. La vasque circulaire, de 0.77m de diamètre intérieur, est creusée dans un bloc carré de calcaire du pays; à chaque angle, se détache un colonne cylindrique engagée de 0.48m de haut et dont la base disparaît dans le sol. Les chapiteaux frustes ne laissent rien distinguer de l'ornementation de leurs corbeilles. Celles-ci, cependant non épannelées, étaient sculptées. On sent encore au touché de vagues reliefs de motifs disparus. Au-dessus des tailloirs court, au bord du bloc un galon chargé de dents de scie très prononcées.

Cette cuve, par cette ornementation, sa forme et sa facture générale, semble être de la première période de l'ère romane, doit provenir de l'église du XIe siècle dont nous avons reconnu le goutterot et occuper encore son emplacement primitif, emplacement absolument liturgique, au *Nord*, près de la porte. C'est une relique précieuse aux habitants au-dessus d'elle tous leurs ancêtres reçurent le baptême et ainsi faits enfants de l'*Eglise* catholique dont ils sont membres et fiers de l'affirmer.

Mesure de la Renaissance

Naguère, près de ces fonts, était une pierre creusée d'une vasque qui longtemps servit à contenir l'eau bénite. Mise hors de l'église elle se trouve aujourd'hui sur la place publique. Haute de 0.50m, elle affecte la forme d'une petite barrique mise sur une de ses fonds, dont le diamètre extérieur est de 0.53m. Sur elle ont été dessinés les douelles du fût. Renflées en leur milieu, celles-ci semblent être maintenues par un cercle figuré par une moulure ceinturant la pierre près d'un trou simulant celui de la bonde. Chacun des fonds est creusé d'une cupule à fond plat et à bord à peu près perpendiculaire sur ce dernier. A une de ces cupules le trou de bonde sert d'exutoire au liquide qu'elle aurait pu contenir. A n'en pas douter, nous avons là, creusées dans une même pierre, deux de ces mesures du XVIIe siècle servant à la réception des dîmes de la paroisse, l'une pour les grains, l'autre pour un liquide quelconque, probablement du vin. Un cercle de fer portant tourillons, fixé de chaque côté de la moulure de ceinture, permettait à la pierre de basculer, mettant ainsi en service telle des cupules dont on avait besoin.

Devenues rares de nos jours, ces sortes de mesure sont précieuses pour l'*Histoire*.. Cette pierre les portait mériterait donc mieux que d'être abandonnée sur la place publique, exposée aux injures du temps et des passants. Ne pourrait-on pas la réintégrer dans l'église à qui elle appartient ou la déposer dans un musée.

Cloche

Au beffroi est une cloche de 1728. Elle porte en capitales l'inscription suivante:

"In nomine Christi benedicta a Dno (pour Domino) tonne Lauzet parcho hujus ecclesiae sti (pour sancti) Stefani vulgo Stephe patrinus meus Dnus (pour dominus) Fr. Lambert de Fontfroide equies matrina Dna (pour Domina) Maria Mna (pour Magdalena) Souchet Schadenes. Anno MDCCXXVIII Barau fudit Torquatus."

Traduction:

"Au nom du Christ j'ai été bénite par messire Jean Lauzet, prêtre de cette église de Saint-Etienne, vulgairement appelée Estèphe, (étant) mon parrain monseigneur Fr. Lambert de Fontfroide, écuyer et messaine Dame Marie Magdeleine Souchet Schadenes l'an 1728, m'a fondue Barau maître."

Fontfroide était un fief de la paroisse de *Saint-Estèphe*, situé au *Sud-Ouest* du bourg. En ce lieu existe encore une gentilhommière de la fin du XVIIe siècle, qui de longues années a appartenu aux *Lambert*. *Fr.*, probablement *François*, prénom assez commun dans cette famille, *François Lambert*, sieur de *Fontfroide*, en avait pris le titre et y demeurait. Les *Lambert* étaient une vieille et importante famille du

pays, ayant fourni des présidents, des procureurs du roi au présidial d'Angoulême et à cette ville des échevins. Leur noblesse, acquise par ces charges, fut confirmée par arrêt du 7 novembre 1668⁶. Au XVIIe siècle on retrouve des membres de cette famille à *Lugeat*, au *Maine-Giraud*, à *Rochefort*, à *La Vouture*, aux *Andreaux* et à *Fonfroide* deux lieux de la paroisse de *Saint-Estèphe*.

Quant à *Marie-Magdeleine Souchet*, son patronyme *Souchet* est suivi d'une marque dans la fonte laissant la place pour deux lettres. Celles-ci, selon nous, devraient être *DE*. Dans ce cas nous devrions lire *Souchet de Schadenes*. Ainsi orthographié *Schadenes* est inconnu en *Charente*; ne serait-ce pas un lapsus du fondeur? Nous trouvons, en effet, dans les titres de nombreux Souchet qualifiés de *Chadennes*, mais jamais de *Schadenes*. Or *Chadennes* est un hameau de la commune de *Péreuil*, situé près de la route de *Barbezieux*, entre le bourg de *Péreuil* et la ville de *Blanzac*, à 8 kilomètres de *Saint-Estèphe*. Ne peut-on pas croire *Marie-Magdeleine Souchet* originaire ou même dame de ce lieu? Dans la famille *Souchet* se trouvent plusieurs lieutenants criminels au *Présidial* d'Angoulême et des échevins de cette ville. Cette famille tenait donc dans le monde le même rang social que celle des *Lambert* et comme cette dernière elle venait d'être confirmée dans sa noblesse par l'arrêt du 7 novembre 1688⁷.

Le qualificatif donné au fondeur *Bareau "Troquants"* que nous traduisant par "*maître*" veut dire littéralement "*porteur, décoré, d'un collier d'honneur*"⁸. Or cela est de notoriété publique, l'ouvrier reçu *maître* dans sa corporation, avait droit, en costume d'apparat, de porter un grand collier retombant sur la poitrine. *Bareau* porteur de ce collier avait donc été reçu maître dans sa profession.

Mais sans prénom il nous est difficile d'identifier d'une manière certaine l'auteur de notre cloche. Les *Bareau* sont légion dans la contrée. On en trouve dans toutes les positions sociales, artisans, fondeurs, échevins d'Angoulême ou même conseillers au *Présidial* de cette ville.

Bénitier, cloche et mesure à dîmes ajoutent à l'intérêt présenté par l'église de *Saint-Estèphe*, certainement l'une du département des plus attachantes, par les souvenirs historiques qu'elle éveille et l'étude des remaniements cachés par sa construction.

†

⁶ *Babinet de Rancogne*, Confirmation de Noblesse de l'Echevin, âge d'Angoulême. Bull. de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, année 1867, p. 288.

⁷ *Babinet de Rancogne*. Confirmations de Noblesse d'Echevinage d'Angoulême. Bull. de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*. année 1867, p. 289.

⁸ *Ch. Lebaigue*, Dictionnaire latin-français.